
Concours d'entrée

Rapport Jury 2023

Histoire des arts



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Composition d'histoire et théorie des arts

- **SÉRIE : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite**

Sujet : Mesure et démesure dans l'art maniériste

Le nombre de candidats ayant composé en Histoire et théorie des arts est en baisse par rapport à l'année précédente (136 copies sur 141 inscrits pour 157 en 2022). La moyenne se situe à 10,15, les notes sont comprises entre 1 et 20/20 et on compte 27,21 % de notes égales ou supérieures à 14/20. Le sujet donné correspondait au programme : « Le maniérisme en Europe (sculpture, peinture, dessin, estampe, décor) ». L'intitulé de l'épreuve en 2023 était : « Mesure et démesure dans l'art maniériste ».

En apparence facile et canonique dans sa formulation, le sujet présentait deux difficultés : user de la rhétorique à bon escient pour définir les termes du sujet afin de ne pas se contenter de proposer une synthèse des connaissances sur la période ; intégrer une réflexion sur l'histoire de la réception du maniérisme à travers les siècles, prendre en compte et rendre compte de l'historiographie, afin d'interroger la terminologie et son évolution. Dans l'ensemble, les copies ont très peu défini les notions de mesure et de démesure avant de raconter et de décrire le maniérisme dans un plan à tiroirs bien peu réflexif. Une réflexion terminologique aurait pourtant permis de dégager clairement les différents aspects du sujet (par exemple, la question du monumental a été très mal traitée) et de ne pas assimiler d'une part la mesure à la nature, l'harmonie, le canon, la règle, la norme, etc. et d'autre part la démesure au monumental, au chaos, à l'outrance ou au dionysiaque, etc. Autant de notions qu'il s'agissait de traiter sérieusement et précisément, afin non seulement d'entrer dans le détail de la signification de la mesure et de la démesure – leurs implications esthétiques, morales, philosophiques et idéologiques changeantes – mais aussi d'analyser, avec nuance, les mouvements dialectiques instaurés entre elles. Le jury souhaite insister sur le fait que si la restitution de connaissances est certes importante, elle ne vaut que prise dans une réflexion solidement et finement structurée : une partie ou paragraphe décrivant l'art de cour ne saurait se substituer à la nécessaire réflexion sur l'histoire du goût et de la commande à l'époque ; un plan chronologique donne tout au plus l'impression d'une synthèse de cours maladroitement plaquée sur le sujet.

Les correcteurs ont relevé de forts déséquilibres dans le traitement du mouvement, lesquels ne pouvaient que nuire à la qualité des copies. En termes de chronologie d'une part, la période a été traitée de manière très inégale, ce qui n'est guère recevable. En effet, si les origines du maniérisme et le premier maniérisme florentin et romain ont pu bénéficier parfois d'un traitement très détaillé et fouillé, il n'en allait pas de même, le plus souvent, des phases suivantes, à l'exception du cas de Fontainebleau. La naissance des Académies et le Concile de Trente n'ont été que très vaguement et hâtivement évoqués, quand la fin du maniérisme (les Carrache par exemple) l'a été beaucoup trop rarement. Dans un même ordre d'idées, le jury s'étonne du manque de réflexion sur les évolutions dans la carrière des artistes eux-mêmes, Michel-Ange ayant été, de ce point de vue, sous-exploité. En termes de géographie, la vision était le plus souvent tout aussi partielle. Le programme demande d'étudier le maniérisme à l'échelle européenne, une extension que l'on ne saurait réduire à l'Italie et à la France. Les autres contextes, quand il en était fait mention, n'apparaissaient que de façon parcellaire : Prague (et le Saint-Empire) à travers Arcimboldo – cité dans presque toutes les

copies –, Jamnitzer à Nuremberg et la fin de la carrière du Greco en Espagne. C'est réducteur et insuffisant ; les copies qui ne parlaient que d'Italie et de Fontainebleau, celles qui ne parlaient que d'Italie ou donnaient à la France une place déraisonnable ont été sanctionnées. Et s'il est indispensable d'étudier les grands chantiers (la Salle de Constantin, le Palazzo Tè, Fontainebleau, etc.), il ne faut cependant pas se limiter à eux et plutôt chercher d'autres exemples, moins attendus et permettant de composer une vision plus étendue du mouvement. De même, le jury encourage vivement les candidates et candidats à constituer leur propre répertoire d'exemples, en plus de ceux étudiés en cours, meilleur moyen – avec un traitement original d'exemples communs démontrant qu'ils et elles ont su se les approprier – de se démarquer du lot.

Les candidates et candidats semblent, dans leur grande majorité, s'être contentés de la bibliographie française, plus ou moins récente ou traduite en français (Antonio Pinelli). L'ouvrage de John Shearman, par exemple, n'est guère lu. Il faut faire un effort pour s'approprier une bibliographie plus internationale, en fonction des compétences linguistiques des candidates et candidats, afin d'accéder à d'autres territoires et d'élaborer une autre vision. Étendre la bibliographie prémunit en outre des biais, dont celui des commanditaires : si nombre de copies n'ont traité de l'art maniériste qu'au prisme des cours, qu'en est-il hors du contexte curial *stricto sensu* ? Le jury met également en garde contre la bibliographie ancienne dont certaines copies reprenaient, sans la questionner, la terminologie de l'outrance, de l'excès, de la décadence, sans prendre en compte le fait que le sujet renvoyait précisément à l'histoire de la réception du mouvement et que l'histoire du goût faisait donc partie intégrante de la question.

Enfin, parce que cela lui semble chaque année plus approximatif, le jury tient à insister sur l'exigence à maintenir quant au niveau de langue et à la maîtrise de l'orthographe, conditions nécessaires pour la transmission et même l'élaboration d'une réflexion. Réserver un temps pour la relecture reste absolument nécessaire.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Histoire des arts

- **SÉRIE : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 3

Membres du jury : Emmanuel GUY, Guitemie MALDONADO

Les sujets d'oraux à tirer au sort comprennent deux parties à traiter successivement par les candidates et candidats qui ont deux heures pour se préparer : une analyse de cinq documents légendés (artiste, titre, date, matériaux, localisation) et une question. Pour chaque partie, la candidate ou le candidat dispose de vingt minutes de présentation suivies par dix minutes de questions du jury. Trois candidats admissibles à l'ENS de Lyon se sont présentés et ont obtenu des notes allant de 14 à 20/20. Ils ont été admis à l'ENS de Lyon en option « Histoire et théorie des arts », juste récompense de leurs remarquables qualités et de leur excellent niveau de préparation.

À des degrés divers, les candidates et candidats ont su montrer, avec aisance et vivacité, tant la précision et l'ampleur de leurs connaissances que leurs capacités d'analyse, de problématisation et bien sûr d'expression, sans pour autant verser dans l'exercice purement rhétorique et creux. Le jury a été particulièrement sensible à l'investissement personnel manifesté par le choix d'exemples originaux, à la curiosité, l'intérêt, voire l'enthousiasme pour la matière dont les candidates et candidats ont su faire preuve dans leurs propos. Des commentaires précis et fouillés, des références et comparaisons judicieuses et convoquées à l'appui d'une démonstration construite et clairement présentée ont pu donner lieu, à la grande satisfaction du jury, à des échanges de bonne qualité : le bilan de l'oral, pour cette session, est très positif.